

# BAISSE HISTORIQUE DES MOYENS POUR LES HÔPITAUX PUBLICS EN 2023 !

**FLASH INFOS 15** Novembre-Décembre 2022

## ETRE AMBITIEUX POUR NOTRE HOPITAL !

Partout, dans les hôpitaux publics sont constatés des problèmes graves : insuffisance de moyens financiers, conditions de travail exécrables, rémunérations trop faibles, fuite des personnels, fermeture de lits, sous-investissements, désorganisation des services, directions omnipotentes, conditions d'accueil des patients qui se dégradent, privatisation rampante des services...

Les équipes hospitalières de chacun de ces établissements font ce qu'elles peuvent dans ces conditions très dégradées.

**A l'hôpital de Rambouillet, depuis plusieurs semaines, la direction a fermé 15 lits en gériatrie, faute de personnels !**

Elle vient d'en réouvrir 6. L'accueil des personnes âgées nécessitant des soins est ainsi fortement détérioré.

**Nous apprenons que la reconstruction de l'hôpital de Rambouillet est remis en cause faute de moyens financiers !**

Si nous les laissons faire, notre hôpital connaîtra au mieux et ce n'est même pas sûr, une restructuration à minima, sans ambition en termes de santé publique !

Loin des discours gouvernementaux, le budget de la sécurité sociale pour 2023, aggravera comme jamais la situation des hôpitaux publics (cf article ONDAM ci-dessus).

**La santé est au cœur des préoccupations de chacun.** Y répondre est une exigence d'humanité, de respect de la dignité de chacun.

**C'est une exigence d'intérêt général. C'est celle qui doit s'exprimer massivement.**

## UN ONDAM 2023 CATASTROPHIQUE !

L'ONDAM, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie est voté chaque année par la majorité parlementaire. Cette année point de débats : le gouvernement a choisi le passage en force. Pour 2023, il est prévu une augmentation de 4,1 % de l'ONDAM hospitalier. C'est très insuffisant pour 3 raisons.

D'abord l'augmentation mécanique des dépenses hospitalières est de 4,3 % donc il manque 0,2 %. Ensuite, il n'y a pas de rattrapage des manques antérieurs : depuis 2010 au moins, l'ONDAM hospitalier se situait à + 2,5 % en moyenne. Enfin, l'inflation pour 2023 se situera au moins à + 6 %. **Donc les hôpitaux devront réduire leurs dépenses d'au moins 6,2 % en 2023.** C'est du jamais vu ! C'est à l'inverse des enjeux de santé publique. La majorité présidentielle fait le choix désastreux de mettre l'hôpital public à genoux et ainsi favoriser les établissements privés.

## CENTRE DE SANTE ET MAISON DE SANTE : CE N'EST PAS LA MEME CHOSE !

*Une maison de santé est une structure privée à but lucratif regroupant au même endroit des médecins libéraux.*

*Un centre de santé est une structure publique regroupant des médecins salariés pratiquant le tiers payant et sans dépassements d'honoraires. (cf article au dos) La majorité des jeunes médecins et particulièrement les femmes, préfère travailler dans des centres de santé permettant de concilier vie professionnelle et vie privée.*

*Faire ce choix du centre de santé permet de résoudre les actuels problèmes de recrutement de médecins. Comme l'ont fait d'autres départements, celui des Yvelines devrait soutenir cette solution.*

## REUNION AVEC L'APOSART

Nous avons rencontré l'Association des Professionnels de Santé de Rambouillet Territoires. Nous avons souligné l'énorme difficulté d'accès aux soins de ville pour un grand nombre de patients du Sud Yvelines. Elle a reconnu la défaillance de la médecine libérale due à une population médicale vieillissante. **Ce qui justifie pleinement la création d'un grand centre de santé public à Rambouillet**, proposition qui devrait davantage retenir l'attention de l'Aposart !

## 635 SIGNATURES

635 habitants représentant 1 313 personnes ont signé notre pétition pour un centre de santé sur notre territoire !

## EPIDEMIE DE BRONCHIOLITE

La bronchiolite est une maladie respiratoire très contagieuse, très fréquente chez les nourrissons de moins de 2 ans. L'épidémie de bronchiolite s'accélère sur fond de crise des urgences pédiatriques. Déjà des enfants ont dû être transportés hors d'Île de France pour y être soignés. Alors que de nombreux pédiatres hospitaliers ont alerté le gouvernement, le problème de fond reste : il faut que le personnel de santé soit beaucoup mieux rémunéré, mieux considéré, mieux entendu afin de stopper les départs en raison de la surcharge de travail. Il faut arrêter de supprimer des lits dans nos hôpitaux publics.

Nous devons tous pouvoir être soignés à proximité de notre domicile et tout particulièrement nos jeunes enfants.

## POUR UN CENTRE DE SANTE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Répondez à notre questionnaire (cf page 2)

**N**ous vous le remettons de la main à la main sur le marché ou ailleurs dès que possible ! Il est disponible sur notre site : l'adresse est en bas de page ou **scannez le flash code en haut à droite avec votre téléphone portable !**

**Envoyez-le nous par la poste : l'adresse est ci-dessous ! Aidez-nous à le faire remplir !**



**ADHEREZ AU COLLECTIF...** En ligne en vous connectant à notre site (lien ci-dessous) puis en cliquant sur l'onglet Adhésion. En nous adressant un courrier avec vos coordonnées postales, mail, téléphone et un chèque de 10 € à l'adresse ci-dessous.



Utilisez le Flash Code ci-joint pour remplir facilement notre questionnaire avec votre téléphone portable.

(Au préalable, il faut télécharger sur celui une application qui sait lire les flash code, lancer cette dernière et ensuite diriger l'appareil photo vers le Flash



## Pour un centre de santé sur Rambouillet Territoire



Ass. Loi 1901, N°RNA : W782009680

Afin de mieux défendre vos besoins et attentes, nous vous invitons à compléter ce questionnaire. Les résultats seront portés à la connaissance de tous : usagers, acteurs de la santé et décideurs institutionnels et politiques.

(Cochez la case correspondante pour dire OUI)

- J'ai un médecin traitant actuellement
- Je crains de ne plus avoir de médecin traitant
- Je n'ai plus de médecin traitant Nombre de personnes concernées dans votre foyer
- Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder à un professionnel de santé (médecin ?, infirmier ?, kiné ?, autre ?) ou à une structure de santé ?
- Avez-vous besoin de consultations à domicile ?

## L'intérêt d'un centre de santé publique

**Un centre de santé rassemble des professionnels de santé qui garantissent que :**

- la permanence des soins sera assurée du lundi au samedi midi aux horaires d'ouverture avec des créneaux réservés aux consultations en urgence
- des consultations seront organisées dans le Sud-Yvelines selon les besoins
- le patient n'aura pas à payer le coût de la consultation remboursable par la Sécurité sociale et la mutuelle
- il n'y aura pas de dépassement d'honoraire
- les professionnels de santé et administratifs seront salariés et travailleront en équipe avec le dossier médical partagé
- des actions de prévention de santé seront conduites

Etes-vous favorable à la création d'un centre de santé ? **Oui**  **Non**

Nom, Prénom : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

Signature : .....

**Document à compléter, à signer et à envoyer à :** Collectif de défense et de développement de l'hôpital de Rambouillet au 15, rue de l'Etang 78610 Le Perray en Yvelines

**Vous pouvez aussi scanner le questionnaire et l'adresser à :** collectif-hspsy@laposte.net